

Politique culturelle de Chelsea



Vivre en harmonie avec son environnement culturel



Politique culturelle de Chelsea

Vivre en harmonie avec son environnement culturel

Composée de trois plages distinctes, la page couverture comporte un énoncé textuel, un tableau abstrait et cinq icônes figuratives qui, réunis, illustrent la richesse de la vie culturelle à Chelsea.

Deux bandeaux d'énoncés textuels encadrent la couverture et présentent la lettre et l'esprit de la politique. Le bandeau supérieur énonce le sujet de la brochure comme tel, *La politique culturelle de Chelsea*, et le bandeau inférieur précise l'esprit qui en anime le contenu : *vivre en harmonie avec son environnement culturel*.

Les deux autres plages, des composantes visuelles, complètent ce message en suggérant, d'une part, les événements culturels qui font l'objet de la politique (les cinq icônes figuratives) et, d'autre part, l'harmonie recherchée au sein de l'environnement culturel. (le tableau figuratif)

Haut en couleur, le tableau symbolise le décor de Chelsea, ses couleurs vives et le panorama sans cesse changeant de la campagne environnante au fil des saisons. Par la répétition du motif, il exprime aussi le désir de continuité qui inspire la politique culturelle de la Municipalité.

En contraste avec cette image abstraite, les cinq encadrés évoquent, par la netteté de leur contour et de leur représentation, des secteurs d'activité culturelle précis comme la littérature, la danse, le théâtre, la musique, de même que le patrimoine historique de Chelsea.

L'icône traditionnelle du pont couvert qui accompagne souvent la documentation de la Municipalité est ici soutenue par d'autres images du monde de la culture. La *Politique culturelle de Chelsea* est de vaste portée; sa représentation composite est ainsi à l'avenant.

ISBN 2-9809050-0-3

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2005

Table des matières

Mot du maire	2
Introduction	4
Historique	5
Situation présente	7
Nos atouts	7
Nos besoins	8
Vision	9
Principes directeurs	10
Objectifs et orientations	11
Comité de développement culturel et du patrimoine	11
Équipements culturels	12
Le patrimoine et l'histoire	13
Bibliothèque	15
Promotion des arts et de la culture	16
Multimédia	18
Autres	18
Mot de la fin	19

Mot du maire

« La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde. »

Edgar Morin



S'il est un lieu où culture et environnement ont, de tout temps, entretenu des rapports féconds, c'est bien Chelsea. Culture ancestrale, d'abord, avec ses premières nations, ses forêts giboyeuses et ses plans d'eau moirée. Culture

agricole, ensuite, avec son sol mosaïque formé de champs, de sentiers et d'habitations. Culture religieuse, aussi, avec ses églises pittoresques et ses cimetières attachants. Culture humaine toujours, avec sa population de langues et d'origines diverses, qui trouve en partage à Chelsea un goût pour l'environnement et une volonté de le préserver. Culture artistique, enfin, où s'expriment comme autant de prismes les visions de ce lieu et des êtres qui le peuplent.

Reconnaissant l'importance de la culture qui tisse la fibre même de notre municipalité, c'est avec plaisir et enthousiasme que je présente ce document qui marque une étape importante de notre développement. Je veux

parler de l'adoption, par le conseil municipal, d'une toute première politique culturelle. Loin d'être une fin en soi, cette politique culturelle se veut plutôt une première réflexion collective sur la place consentie par la population au développement culturel de Chelsea.

Ce document témoigne de l'effervescence de l'activité culturelle dans notre municipalité, ainsi que de l'engagement profond des résidants et des travailleurs culturels à améliorer la qualité de vie de notre population.

Mon plus grand souhait est que le milieu culturel ainsi que la population s'approprient cette politique et lui permettent de se concrétiser pour le mieux-être de tous, l'harmonie, le respect et l'enrichissement collectif. Je souhaite aussi que les partenaires culturels au sein de la Municipalité, de la M.R.C. des Collines ainsi que de la région lui assurent longue vie par un engagement soutenu.

Acteur tout indiqué, le conseil municipal entend prendre les moyens qui lui paraîtront à sa mesure afin de rendre concrètes les suggestions et

Politique culturelle de Chelsea

recommandations exprimées par les résidants dans le cadre des consultations publiques tenues à cette fin.

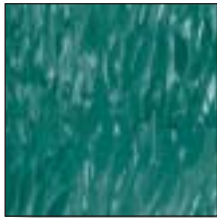
Avant de vous inviter à parcourir les pages de cette politique que nous vous soumettons avec fierté, je tiens à remercier les citoyens, les artistes ainsi que les organismes culturels qui ont participé aux diverses étapes du processus de consultation amorcées par le Service des loisirs et de la culture. Grâce à leur

généreuse contribution, Chelsea sera en mesure de poursuivre son développement dans l'harmonie en intégrant toute la richesse de son milieu, qu'il soit culturel, artistique, naturel ou patrimonial.



Le maire de Chelsea,
Jean Perras

Introduction



La politique culturelle élaborée par la municipalité de Chelsea est le résultat d'un long processus de réflexion ayant interpellé l'ensemble des intervenants intéressés par la vie culturelle. Dès le départ, la Municipalité a manifesté sa volonté d'assurer

la transparence de ce processus afin que sa politique reflète la vision collective du développement culturel.

La politique culturelle vise à situer l'apport de la culture dans le développement global de la collectivité, à reconnaître l'identité culturelle de Chelsea, de même qu'à protéger et enrichir les éléments qui la distinguent.

La culture ajoute à la valeur des attraits naturels des lieux, consolide les bases d'une économie ouverte aux entreprises et industries culturelles et bonifie les

attraits touristiques du milieu. L'intégration de la culture aux préoccupations municipales demeure indissociable d'un développement social et économique. À sa mesure, cet engagement contribue à façonner le sentiment d'appartenance et la fierté des résidents. Il projette sur le monde la vision qu'entretient la municipalité de Chelsea au sujet de son avenir, dans l'esprit de la mission qu'elle s'est donnée.

Enfin, il ne saurait y avoir de développement durable sans la participation de tous les résidents. Les principes et les orientations définis dans cette politique permettront à l'ensemble des résidents de participer, de s'initier à la vie culturelle, de reconnaître la liberté d'expression des créateurs d'ici et l'apport de tous dans la construction d'un cadre de vie auquel chacun se sent appartenir. La politique vise essentiellement à ce que les résidents s'approprient les outils du développement culturel de leur collectivité.

Historique



En 1875, le territoire qui allait devenir la municipalité de Chelsea fut taillé à même celui du canton de Hull. Jusqu'en 1990, le nom de l'endroit témoignait d'ailleurs de cette origine, et la municipalité de la partie ouest du

Township de Hull s'étendait d'Ironside à Farm Point. Le 28 avril 1990, s'inspirant des deux principaux villages situés en son centre, ce territoire adopta le nom de municipalité de Chelsea.

Même si ses cours d'eau et ses collines étaient connus des Autochtones et des commerçants de fourrure avant le 19^e siècle, ce n'est qu'en 1800 que les premiers colons commencèrent à s'établir dans les terres du canton de Hull. Durant les 75 années qui suivirent, le territoire fut morcelé pour accueillir des fermes, les pins blancs furent abattus et échangés contre de l'argent sonnant, et des entreprises commencèrent à y prospérer.

Quand la Municipalité tint son premier conseil le 1^{er} mars 1875, ce fut à la maison de Charles Kingsbury, plus tard rachetée par la famille O'Neil, située sur la route 105 à Chelsea. Le premier maire, Timothy Moffat, arriva d'Irlande en 1822.

Le rôle d'évaluation municipale de 1875 faisait état de 819 contribuables, surtout des fermiers, mais il dénombrait aussi un boucher, un boulanger, un ébéniste, un médecin et un cordonnier, quelques hôteliers et épiciers, plus de tenanciers de taverne (huit) que de fonctionnaires (six) et un violoneux! Il y avait aussi plusieurs écoles et églises, lesquelles, bien sûr, ne payaient pas d'impôt foncier! Les méthodistes et les presbytériens avaient leurs églises dans le village de Chelsea, tandis que l'église catholique était située à Old Chelsea. Une charge pastorale anglicane fut aussi établie à Chelsea cette même année, et l'église fut bâtie en 1877. De nos jours, les méthodistes et les presbytériens se sont réunis pour former l'église Unie, tandis que les églises anglicane et catholique ont été

conservées à Chelsea, de même qu'une autre église catholique à Farm Point. Deux écoles primaires, l'une francophone et l'autre anglophone, accueillent maintenant les enfants de Chelsea.

Le premier hôtel de ville fut construit en 1876, et cet édifice de seulement 10 m sur 7 m environ (36 pieds sur 24) situé au cœur d'Old Chelsea répondit aux besoins de la communauté jusqu'en 1956. On construisit alors un nouvel immeuble abritant à la fois la caserne de pompiers et les bureaux de la Municipalité. En 1988, Chelsea fit l'acquisition d'une maison bâtie dans les années 1930 pour y loger ses services administratifs et le bureau du maire, tandis que les autres services restèrent dans l'ancien immeuble municipal. Depuis 1997, tous les services municipaux sont regroupés au 100, chemin Old Chelsea.

Au fil des ans, Chelsea est devenue une destination de choix pour les amateurs de plein air. La natation, les balades dans la nature, le cyclisme, les randonnées pédestres et le ski ne sont qu'un aperçu des activités de loisirs qui attirent les gens dans la collectivité. Chelsea évoque la gastronomie grâce à ses nombreux restaurants où l'on sert des mets français, des plats végétariens et des produits fins. On y trouve aussi

une boucanerie, où l'on vend des viandes sauvages et du poisson fumé sur place, une boulangerie et un service de traiteurs, sans compter le café du coin et les épiceries, qui offrent un éventail de produits biologiques et d'autres produits alimentaires peu communs. Quand l'automne revient, Chelsea revêt des couleurs spectaculaires, et les artistes locaux accueillent de nombreux visiteurs dans leurs ateliers. Chelsea poursuit son évolution tout en respectant le caractère villageois qui l'anime.

Chelsea a déjà été un lieu de rendez-vous artistique et culturel, à l'époque où, de 1959 à 1967, Budge Crawley, fondateur de Crawley Film, créa la première industrie cinématographique dans l'Outaouais. Se spécialisant dans les documentaires, il fut même lauréat d'un Oscar en 1975. Cet édifice, qui demeura longtemps abandonné, réouvrit en 1996 afin d'y loger le Service des travaux publics de la municipalité de Chelsea.

Surmontant avec bonheur les épreuves du temps, Chelsea a su conserver son charme naturel. Elle continue de veiller jalousement sur l'environnement qui en fait un cadre de vie de choix.

Situation présente



Nos atouts

Les principales forces du secteur culturel à Chelsea sont l'atmosphère champêtre du village et la présence d'un très grand nombre d'artistes créatifs et généreux de leur

temps, mais aussi une grande ouverture à la collaboration avec le monde scolaire, le monde municipal et les organismes bénévoles du milieu.

À l'heure actuelle, Chelsea est fière de pouvoir compter sur les atouts suivants qui la distinguent :

- Une bibliothèque municipale ayant une collection de 11 000 livres, qui offre une heure de conte pour enfants par semaine, des expositions artistiques et culturelles variées, des ateliers d'animation ou des rencontres offerts par des artistes du milieu, deux clubs de lecture, ainsi qu'une petite bibliothèque à Farm Point et un service de livre mensuel dans le quartier Hollow Glen, qui offre une heure de conte pour enfants et qui présente des invités spéciaux;
- Des programmes d'activités culturelles tels que la danse, le ballet, la peinture, la musique, la photographie, le bricolage, les foires artisanales et la fête communautaire;
- Des organismes religieux ou culturels comme la Chorale Castenchel, la Société historique de la Vallée de la Gatineau, Les Artistes dans leur milieu ainsi que les églises catholique, anglicane et unie;
- L'appui administratif et des lieux de rencontre à la disposition des organismes;
- Une communauté multiculturelle et deux galeries d'art;
- Plusieurs artistes qui participent aux événements annuels : La tournée des studios, événement durant lequel une dizaine d'artistes invitent la population à leur domicile ou leur studio, l'Art dans le parc, qui regroupe une vingtaine d'artistes, et l'exposition champêtre de M^{me} Nicole Rhéaume, qui réunit une quinzaine d'artistes;

- Plusieurs sites historiques tel le cimetière des Pionniers;
- Une population scolarisée appréciant l'art sur toutes ses formes;
- La cohabitation et des échanges au sein de sa population francophone et anglophone;
- La présence d'un grand nombre d'artistes talentueux et de renom;
- La présence du parc de la Gatineau et de son immense habitat naturel;
- La mise en œuvre d'un marché d'artisans, qui a vu le jour à titre de projet pilote au printemps 2005.

Nos besoins

Le secteur culturel a une incidence considérable sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, créant notamment des emplois et contribuant au développement de l'économie du savoir et à l'établissement de nouvelles industries. Le secteur culturel devra toutefois relever plusieurs défis aux cours des prochaines années.

Chelsea souffre d'un grand manque d'infrastructures favorisant la création et la présentation des produits culturels. Il faudrait notamment :

- Une salle de spectacles d'une capacité de 300-400 places pour les arts de la scène et des ateliers

artistiques, des événements musicaux ou des présentations professionnelles;

- Une scène extérieure consacrée aux arts de la scène;
- Une salle (studio) de création et d'expositions dotée d'équipements techniques;
- Une bibliothèque municipale plus grande.

Les moyens en matière de support aux artistes, activités et d'accès à la diffusion sont assez limités.

La population souhaite :

- Une collaboration plus étroite entre la Municipalité et les organismes culturels, ainsi que les autres organisations culturelles de la région;
- Une réflexion sur l'importance du patrimoine et de l'histoire de Chelsea et sur la possibilité d'adopter un règlement pour préserver le patrimoine de Chelsea;
- La création d'un programme d'appui à la création artistique, de même qu'à la promotion des artistes et des activités;

Nombreuses sont les personnes qui souhaitent accroître l'accessibilité et la participation de l'ensemble de la population à la vie culturelle locale. On voudrait entre autres :

- Bonifier l'offre d'activités artistiques et culturelles dans nos programmations.

Vision



La municipalité de Chelsea, soucieuse de l'amélioration constante de la qualité de vie de sa population, souscrit au développement culturel. En ce sens, elle s'engage à soutenir la vitalité de son milieu culturel, à en promouvoir les activités,

à sensibiliser la population et à regrouper les efforts des divers intervenants.

La Municipalité a décidé de se doter d'une politique culturelle, afin de mieux coordonner et maximiser ses actions en faveur du développement culturel et patrimonial. La réalité d'aujourd'hui est plus complexe que par le passé, car Chelsea compte maintenant plus d'intervenants, de galeries d'arts, d'événements culturels et une structure culturelle plus segmentée (les arts de la scène, les arts visuels, les métiers d'arts, etc.). Néanmoins, l'accessibilité à la culture nécessite des conditions favorables. Pour le résident, il s'agit d'une possibilité concrète d'accéder à la culture en général et aux arts en particulier par l'entremise d'activités

choisies librement, de jouir du patrimoine local, de bénéficier de services de bibliothèque de qualité et de prendre part à diverses manifestations collectives. Pour les organismes culturels et les artistes, il s'agit de dispenser des activités bien encadrées quelle qu'en soit l'envergure.

Sur le plan de l'animation culturelle, de la mise en valeur de la culture populaire et du patrimoine bâti, cependant, on ressent un besoin de support pour assurer le développement d'activités, afin de rassembler les gens, de les divertir et de les sensibiliser à la vie culturelle de la municipalité ainsi qu'à toutes les richesses qui les entourent tout en s'assurant de répondre à leurs aspirations. La Municipalité a une responsabilité en matière culturelle qui l'amène notamment à établir des partenariats pour répondre aux aspirations de son milieu. Ces accords doivent permettre aux partenaires interpellés de déterminer en concertation les modalités et l'étendue des collaborations qu'ils entendent soutenir face à la population et dans la mesure de leurs moyens.

Une politique culturelle permettra à la communauté de développer le sentiment de fierté et d'appartenance en prenant conscience de l'ampleur et du dynamisme de la culture. La promotion de la culture contribuera aussi à projeter une image distinctive et aidera au développement touristique et socioéconomique.

Cette politique culturelle est nécessaire afin que nous puissions :

- exprimer et affirmer notre identité culturelle locale;
- mieux faire connaître les attentes et les besoins de notre milieu;
- élaborer une vision à long terme de notre développement culturel;
- intégrer la culture à l'ensemble de nos préoccupations municipales;
- nous positionner sur l'échiquier culturel régional et aider la Municipalité dans ses discussions et ses négociations avec les organismes et les intervenants culturels;
- déterminer les rôles et les responsabilités de chacun des intervenants dans la mise en œuvre des activités culturelles.

Principes directeurs

La culture sous toutes ses formes imprime à Chelsea un caractère particulier, dont la richesse artistique, la diversité culturelle, l'intérêt du patrimoine historique, architectural et paysager bref, la qualité du cadre de

vie, sont les attributs marquants. Non seulement cette politique encadre l'ensemble des activités culturelles présentées à Chelsea, mais elle entend aussi favoriser leur développement dans un esprit de concertation avec les forces vives du milieu. À ce titre, la Municipalité privilégie les principes directeurs qui suivent, assortis d'orientations et d'objectifs généraux.

La Municipalité a défini cinq grands principes qui orientent son action dans le domaine culturel :

1. La culture étant reconnue comme un bien collectif indéniable pour tous les groupes d'âges, elle doit être accessible à tous et rigoureusement promue.
2. La vie culturelle, le patrimoine et l'histoire constituent des facteurs d'identité et d'enrichissement collectif, en ce qu'ils favorisent un sentiment d'appartenance et développent la fierté des personnes vis-à-vis de leur communauté.
3. La dynamique culturelle de Chelsea s'enrichira par des initiatives de concertation, d'échange, de collaboration et de partenariat avec les intervenants publics ou privés et avec les localités avoisinantes.
4. Les artistes qui vivent à Chelsea sont des ambassadeurs du rayonnement culturel de la Municipalité, et ils doivent être encouragés, soutenus dans leur démarche de création.
5. Le loisir culturel est reconnu et encouragé, en tant qu'outil d'apprentissage et de développement de la communauté.

Objectifs et orientations



Une politique culturelle permettra à la communauté de développer son sentiment de fierté et d'appartenance en prenant conscience de l'ampleur et du dynamisme de la culture locale. La promotion de la culture con-

tribuera aussi à projeter une image distinctive de notre milieu et en favorisera le développement touristique et socioéconomique.

Cette politique présente l'intervention culturelle à Chelsea en six grands secteurs : le conseil du développement culturel et du patrimoine, les équipements culturels, le patrimoine et l'histoire, les bibliothèques, la promotion des arts et de la culture ainsi que le multimédia.

Comité du développement culturel et du patrimoine

La Municipalité désire favoriser le regroupement des forces vives dans le milieu et créer ainsi un esprit de partage des ressources. Le contexte économique actuel exige de la part de tous les intervenants culturels un effort de rationalisation des ressources disponibles dans le milieu.

Un comité du développement culturel et du patrimoine sera formé afin de voir à l'application des contenus inscrits dans la politique culturelle et faire des recommandations auprès du Conseil municipal. Ce comité planifierait et orienterait les actions culturelles afin de refléter, dans la mesure des moyens mis à sa disposition, les grandes lignes de l'intervention municipale en matière culturelle notamment :

- en favorisant la concertation et la diffusion d'information entre les divers organismes culturels;

- en recommandant au Conseil municipal les plans d'actions à adopter dans le cadre de la politique culturelle;
- en dressant les bilans périodiques permettant de mesurer le degré d'avancement et d'évaluer les dispositions prises;
- en coordonnant les efforts en matière de diffusion culturelle;
- en proposant, au besoin, des solutions aux problèmes de financement des activités culturelles;
- en représentant les acteurs du milieu culturel.

Par souci de représentativité, le comité pourrait être composé de représentants issus des différents secteurs d'activité : culture, éducation, secteurs privé et public, affaires et monde municipal.

Également, à l'aide de sa programmation culturelle, la Municipalité doit favoriser l'intégration de la culture à l'ensemble des préoccupations municipales tout en consolidant les services culturels actuels. Elle doit concevoir une programmation permettant à chaque résidant d'accéder à la culture, que ce soit à titre d'initiation, de sensibilisation, de formation ou d'expression culturelle.

Les objectifs généraux du comité de développement culturel et du patrimoine s'énoncent comme suit :

- Encourager une culture de partenariat. Soutenir les organismes culturels dans leurs efforts pour obtenir des appuis financiers et le soutien professionnel ou technique du secteur privé et public.
- Favoriser les contacts et les échanges avec d'autres villes et d'autres pays.
- Consolider l'appui consenti par la Municipalité aux organismes culturels accrédités en leur fournissant de l'aide technique, matérielle et professionnelle nécessaire à la poursuite de leurs activités.
- Encourager l'émergence d'une relève artistique talentueuse et dynamique.
- Rechercher dans les programmes d'éducation de la Municipalité un encadrement professionnel.
- Amorcer des activités permettant des interactions accrues entre les artistes et les résidants et contribuant à accroître l'apprentissage.

Équipements culturels

À l'heure actuelle, Chelsea souffre d'un manque d'infrastructures assez grave. Cette situation limite considérablement l'accessibilité aux différentes facettes de la culture.

Présentement, les principaux lieux de diffusion pour les activités culturelles sont la bibliothèque principale, la Galerie Old Chelsea, la Galerie du Parc, le centre communautaire de Chelsea et les résidences des artistes. Pour présenter une pièce de théâtre ou d'autres événements culturels regroupant plus de 300 personnes, les organisateurs doivent se produire ailleurs que sur le territoire municipal. De plus, les artistes du milieu ont exprimé à maintes reprises la nécessité d'avoir accès à un studio de création.

L'acquisition d'équipements culturels afin d'accroître l'accessibilité aux produits culturels permettant le développement harmonieux de chaque intervenant culturel est au centre des préoccupations municipales. Les équipements culturels jouent un rôle fondamental dans le maintien et le développement des acteurs présents dans le milieu. Ils favorisent la création de nouveaux événements culturels et permettent l'enrichissement de la vie culturelle.

L'investissement à venir dans les nouvelles infrastructures représentera un investissement important; elles se doivent d'être inscrites à l'intérieur d'une planification traduisant les aspirations du milieu. Il importe de rendre accessible les œuvres et produits culturels au plus grand nombre selon une diversité de genres et de formes artistiques ou culturelles.

Le dossier de la bibliothèque est traité plus à fond à la section 4.4.

Les objectifs généraux relatifs aux équipements culturels consistent à :

- Reconnaître que le développement de la culture à Chelsea repose entre autres sur la présence permanente d'artistes et de groupes artistiques dans la Municipalité et qu'il est important de leur offrir une infrastructure stimulante pour les inciter à exercer leur pratique professionnelle chez nous.

Le Patrimoine et l'Histoire

Le territoire de la Municipalité regorge d'histoire que, malheureusement, trop peu de résidants connaissent. Jusqu'à ce jour, seule la Société historique de la Gatineau s'affaire à jouer le rôle d'interlocuteur. La Société conserve sur microfilm des documents, cartes et photographies d'époque, ainsi que des fragments d'histoire du patrimoine humain qui a contribué à l'édification de notre municipalité. Sa source principale de financement est une vente aux enchères annuelle. La Municipalité met à la disposition de la Société un espace de travail et de rangement au sous-sol de la bibliothèque.

Les aspects que sont la sensibilisation, la promotion et la commercialisation sont des éléments qui méritent une attention particulière. La population doit être

sensibilisée à l'importance du patrimoine. Il y a lieu de mousser son intérêt pour la conservation, la sauvegarde et la protection de notre patrimoine.

La Municipalité devrait envisager d'adhérer à certains programmes gouvernementaux pertinents tels celui de la *Conservation du patrimoine bâti* ou celui de la *Revitalisation des vieux quartiers* mis de l'avant par la Société de l'habitation du Québec.

La préservation du patrimoine naturel suppose la mise en valeur et la protection des espaces verts et implique la planification de l'exploitation des lieux de manière à préserver les arbres, qui ajoutent à la qualité de vie d'un secteur, de même que l'adoption de mesures de protection. Par ailleurs, l'usage d'écran végétal peut considérablement diminuer les effets négatifs des zones industrielles et commerciales sur les sites naturels avoisinants.

Il est important de considérer également le patrimoine humain, ces hommes et femmes qui ont instauré d'importants changements et qui ont marqué à leur manière l'histoire de Chelsea. Ils sont une grande partie de notre héritage et méritent qu'on leur rende hommage.

Les objectifs généraux relatifs au patrimoine et à l'histoire sont les suivants :

- Convenir que la Municipalité comporte un ensemble de secteurs et de lieux qui possèdent une identité propre et qu'il convient de valoriser et de soutenir.
- Favoriser l'exploitation respectueuse et concertée de notre patrimoine.
- Favoriser l'identification, la préservation, l'utilisation et la diffusion du patrimoine de la Municipalité.
- Profiter des projets d'aménagement du centre-village pour restaurer le paysage architectural et mettre en valeur le caractère patrimonial de Chelsea.
- Confirmer le rôle des archives en tant que source identitaire et comme faisant partie de la mémoire collective.
- Reconnaître l'importance du tourisme culturel comme outil de développement culturel identitaire.
- Faire connaître les femmes et les hommes qui ont marqué l'histoire de Chelsea.

Bibliothèque

La mission de la bibliothèque municipale est de favoriser l'accès gratuit à l'information à tous les citoyens. La bibliothèque a comme objectif d'offrir une vaste gamme de services qui répondent aux intérêts des citoyens en comblant leurs besoins d'information, d'éducation, de culture et de loisir.

La Municipalité appuie également la Déclaration de l'UNESCO de 1994 : « *La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décision indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux* ». Elle reconnaît son rôle central comme outil d'animation et de développement culturel.

La bibliothèque municipale fait partie du regroupement CRSBPO (Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais). Depuis 1996, la bibliothèque principale a été annexée à l'édifice de l'hôtel de ville. Au fil des ans, elle a connu un développement considérable. Actuellement, les heures d'ouverture, le choix des livres et l'espace restreint nuisent grandement à la réalisation de son mandat principal, celui de rendre la culture écrite accessible à toute la population. De plus, il importe d'augmenter la collection des livres de référence pour appuyer les adolescents dans la réalisation de leurs travaux scolaires.

La Municipalité compte deux bibliothèques sur son territoire. La principale se trouve dans le secteur Old Chelsea et est ouverte 26 heures par semaine. La seconde, celle de Farm Point, est ouverte à raison de quatre heures semaine. De plus, le secteur Hollow Glen est desservi par la bibliothèque principale à raison d'un soir par mois. L'équipe de travail est composée d'une employée à temps plein et d'une trentaine de bénévoles formidables.

Les statistiques annuelles d'utilisation des services des bibliothèques ont connu une flambée fort intéressante de l'an 2000 à l'an 2003.

	An 2000	An 2003	Augmentation
Achat de livres (\$)	2 500 \$	5 000 \$	100 %
Nbre d'usagers	10 881	12 557	15 %
Nbre de livres empruntés	23 635	28 214	19 %
Heure du conte	784	1493	90 %
Utilisation des services d'Internet	269	639	38 %
Autres usages	1 000	2 086	109 %
Nbre d'abonnés	1 743	1 916	10 %

Il est à noter que 29 % de la population actuelle est membre de la bibliothèque.

La Municipalité reconnaît qu'il importe de faire de la bibliothèque municipale un lieu privilégié de diffusion de la culture et de mieux affirmer son rôle dans le développement de l'activité culturelle. Il faut accroître l'accessibilité des services de la bibliothèque municipale pour tous les citoyens en augmentant le soutien financier qui lui est accordé afin d'accroître les collections privées de livres et d'élaborer des activités d'animation du livre. Ces nouvelles interventions ne pourront se faire qu'une fois que la bibliothèque sera agrandie.

Les objectifs généraux relatifs à la bibliothèque sont les suivants :

- Favoriser la présentation d'œuvres d'artistes de toutes les provenances.
 - Inciter les élèves des écoles de Chelsea à fréquenter davantage la bibliothèque et les galeries d'arts par des activités leur étant spécialement destinées.
 - Promouvoir et positionner la bibliothèque municipale comme haut lieu du savoir et plaque tournante des nouvelles technologies de l'information.
 - Reconnaître à la bibliothèque municipale une mission de diffusion culturelle, d'éducation, d'animation, d'information et de loisir.
- Reconnaître que le livre et la lecture sont un fondement essentiel du développement culturel et du savoir et, à cette fin, reconnaître l'importance d'un réseau de bibliothèques publiques accessibles et bien pourvues.
 - Favoriser l'autonomie de la bibliothèque en s'assurant de répondre aux besoins spécifiques des diverses catégories d'usagers en respectant les normes québécoises en la matière.

Promotion des arts et de la culture

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Chelsea est l'hôte de manifestations culturelles, qui se réalisent grâce à des artistes solidement ancrés dans leur milieu, tant sur le plan de la création que de la production et de la diffusion. Favorisant un niveau d'achalandage intéressant, plusieurs manifestations, telles que Les Artistes dans leur milieu, les Arts dans le parc, l'exposition de M^{me} Nicole Rhéaume et bien d'autres, demandent à être maintenues et encouragées. Le rayonnement de ces activités devient une force majeure pour le développement et la découverte des autres facettes culturelles de la Municipalité.

En développant cet aspect, la Municipalité vise essentiellement à mettre en place des mécanismes pour

faire connaître les diverses manifestations du milieu culturel et faciliter la diffusion de l'information relative aux activités, aux produits culturels et aux artistes. Rendre plus visible les manifestations culturelles exige aussi de diriger les gens vers des lieux propices d'échange, de communication et d'apprentissage de certaines disciplines.

La Municipalité reconnaît l'apport des artistes amateurs, et elle exprime le soutien qu'elle entend apporter à leur production dans les principes fondamentaux ainsi que dans l'ensemble des autres orientations de sa politique. En affirmant et en précisant cette orientation, elle vise à créer une dynamique et une structure d'accueil pour les artistes de Chelsea, de même qu'à reconnaître la qualité de leur travail. En somme, la Municipalité veut créer des conditions favorables pour intégrer les différentes formes d'œuvres dans la vie culturelle et augmenter la visibilité de ses artistes sur son territoire, afin que tous les citoyens soient éveillés à toutes les formes de création et à tous les modes d'expression.

Les objectifs généraux relatifs à la promotion des arts et de la culture consistent à :

- Appuyer le développement de l'offre culturelle afin d'exposer davantage la population aux multiples facettes du milieu des arts.
- Favoriser l'accès à l'offre et aux événements musicaux, culturels et artistiques de la Municipalité et de la région.
- Mettre de l'avant des mécanismes favorisant l'implantation des nouvelles technologies, dont la production d'un site Internet destiné à promouvoir les activités artistiques et culturelles offertes dans la communauté.
- Promouvoir l'image de la Municipalité en intégrant la dimension artistique et culturelle dans ses outils de communication.
- Valoriser l'engagement du secteur privé par des initiatives favorisant la visibilité et la reconnaissance publique.
- Mettre en valeur la production des artistes.
- Soutenir le travail des artistes par la tenue d'événements populaires ou culturels.
- Reconnaître l'importance d'accorder une place de choix aux artistes de Chelsea dans les diverses manifestations publiques.
- Établir des mécanismes visant la présentation d'œuvres d'art dans les espaces publics de la Municipalité.
- Augmenter le nombre de participants aux activités culturelles en mettant sur pied des projets pour sensibiliser et développer de nouveaux auditoires, en complicité étroite avec les artistes et la population.

Multimédia

Les développements actuels dans les domaines des réseaux à larges bandes et des applications multimédias ont permis l'émergence d'un nouveau domaine qu'est le numérique.

Le terme « multimédia » s'applique à l'ensemble des techniques et logiciels permettant l'intégration de données informatiques de type texte, son et image - fixe et animée. En plus de la combinaison de ces trois éléments, les techniques mises en œuvre par le multimédia débouchent sur une redéfinition des modes de consultation des produits informatiques (grand public et professionnels), en introduisant notamment la notion d'interactivité et des outils de navigation tels l'hypertexte et l'hypermédia.

L'industrie de la production cinématographique et télévisuelle dans notre région vit un développement économique difficile. Quant aux médias de masse, il est reconnu que la radio, la télévision, les journaux et Internet sont les outils culturels les plus utilisés par la

population et que la production vidéo et le multimédia sont des moyens d'expression particulièrement prisés par les jeunes.

Les objectifs généraux relatifs au multimédia ont été ainsi définis :

- Reconnaître l'émergence de nouvelles technologies tel le numérique, qui repousse les frontières de l'art et stimule l'économie et le tourisme culturel.

Autres

Nous avons aussi retenu les autres objectifs généraux suivants :

- Travailler de concert avec les écoles, publiques et privées, afin qu'une place importante soit accordée à la pratique des arts.
- Encourager et soutenir, dans les divers secteurs de la Municipalité, la présentation de programmes d'animation culturelle pour renforcer la vie de secteur et favoriser l'accessibilité.

Le mot de la fin



Nous reconnaissons tous l'importance de la vie culturelle pour le maintien et le développement de notre milieu de vie. Cette vivacité culturelle fait partie de notre patrimoine, de notre héritage collectif. Nous devons la protéger, la préserver,

lui donner de nouveaux élans. L'application de cette politique ne pourra se réaliser que par la concertation. Notre vivacité culturelle, c'est chacun d'entre nous.

C'est le fruit de nos efforts, conjugués, concertés, c'est notre volonté commune, notre richesse.

La municipalité de Chelsea désire remercier les personnes et les organismes qui ont collaboré à l'élaboration de la Politique culturelle, notamment les membres du Comité des loisirs et de la culture ainsi que la Société historique de la Vallée de la Gatineau. Elle tient aussi à souligner la contribution significative des artistes, des organismes culturels, du personnel de la Municipalité ainsi que des résidents qui ont participé aux consultations publiques.

Les membres d'ateliers thématiques

Luce Gilbert
Conseillère quartier 2
Présidente du comité des loisirs et de la culture,
Septembre 2004

Peter Laurent Griffin
Conseiller quartier 3
Président sortant du comité des loisirs et de la culture
Décembre 2001 à août 2004

Société historique de la Vallée de la Gatineau

Jay Atherton
Carol Martin

Du milieu artistique de la Municipalité

Gary Dahl
Francine Dalphond
Gayle Hermick
Heather Lamorie
Reid McLachlan
David McMahan
Katherine Sandford
Susan Spoke

Service des loisirs et de la culture

Bruce Devine, Directeur
Béatrice O'Byrne, Bibliothécaire
Nancy Bergeron, Coordinatrice aux programmes

Cette brochure est publiée par le Service des loisirs et
de la culture

Collaboration

Infographie : Zsuzsanna Liko Visual
Communication Inc.

Impression : Dollco

Photographies : Photos.com

Pont : Monique Lavoie

Rédaction et révision : Christiane Melançon

Tirage : 1000 exemplaires